



**École Gilles-Vigneault**  
11 400, avenue de Poutrincourt  
Montréal, (Québec), H3M 1Z7  
Téléphone : (514) 596-5298  
[gillesvigneault@csdm.qc.ca](mailto:gillesvigneault@csdm.qc.ca)

**ANNEXE**  
2005, rue Victor-Doré  
Montréal, (Québec), H3M 1S4  
Téléphone : (514) 596-5298  
poste 1103

## **RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 27 février 2024**  
**à 18h30**

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
<b>1. Ouverture de l'assemblée</b>		Ouverture de l'assemblée à 18h30.
<b>2. Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum</b>		<p><b>PRÉSENCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• France Morais, directrice</li> <li>• Kiléka Coulibaly, présidente, parent</li> <li>• Kamel Zerrouki, parent</li> <li>• Érica Carrenard, directrice adjointe</li> <li>• Kelly Raffin, parent</li> <li>• Marie-Claude Martel, parent</li> <li>• Madiama Ndaye, parent</li> <li>• Mathias Arnouts, invité</li> <li>• Renée St-Vil, invitée</li> <li>• Invitées : Madame Tammy Hattem et Jessica Juneau (RaphaëlU)</li> </ul> <p><b>• ABSENCES :</b> Aucune</p>
<b>3. Points de suivi</b>		<p><b>Uniforme scolaire : Invitées de la compagnie RaphaëlU – Mesdames Hattem et Juneau</b></p> <p>Présentation du programme Collab.</p> <p>Compte tenu de l'incertitude du CÉ et la grève, RaphaëlU n'a pas été en mesure de débuter la production pour la rentrée 2024.</p> <p>Le programme Collab est une solution qui pourrait être temporaire en attendant la décision du CÉ concernant l'uniforme pour la rentrée 2025. Il faut savoir qu'un programme avec une collection débute avec un engagement de 3 ans.</p> <p>Les représentantes de RaphaëlU nous présentent un document résumant le programme Collab.</p> <p>Il s'agit d'une plateforme web qui permet de réaliser un projet personnalisé en « Just in time » :</p> <p>Étape 1 : choisir les vêtements (pour le moment on parle d'un t-shirt, un polo et un kangourou) ;      Étape 2 : Personnaliser les articles choisis (plusieurs couleurs sont disponibles et la broderie pourrait être conservée) ;      Étape 3 : Établir une fenêtre de commande – plusieurs fenêtres de commande pourraient être ouvertes pendant l'année. Ces fenêtres de commande sont d'une durée de 2 à 3 semaines environ ;      Étape 4 : Les parents commandent via la plateforme web – aucune commande en magasin n'est possible.      Étape 5 : Production de la commande avec un surplus d'environ 10% ;      Étape 6 : Distribution des commandes à l'école (4 semaines après la fermeture de la fenêtre de</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>commande).</p> <p>Avec le Programme Collab, il n'y a plus d'accès à la boutique RaphaëlU puisque tout se déroule en ligne avec livraison directement à l'école.</p> <p>M. Ndaye : est-ce que le polo à manche longue est disponible ? Ce serait possible de le conserver, mais compte tenu du programme qui est personnalisé, il ne faut pas multiplier le nombre de morceaux. Il s'agit plus d'une question de prix par rapport au kangourou. Le nombre de morceaux maximum pour le Programme Collab est de trois.</p> <p>L'inventaire des modèles EGV (environ 200 morceaux en tout et pour tout) pourrait être mis en liquidation pour obtenir des prix plus avantageux pour les familles les plus défavorisées – ce pourrait être fait tout de suite après la semaine de relâche. Elles nous reviendront dans 2 semaines pour les rabais qui seront applicables.</p> <p>Les prix suggérés pour le Programme Collab sont les suivants :</p> <p>T-shirt : 18.95\$</p> <p>Polo manches courtes : 20.95\$</p> <p>Kangourou : 35.95\$</p> <p>Il n'y a pas de pantalon de disponibles pour le programme Collab. Il est possible d'avoir trois modèles de vêtements dans le cadre du programme Collab.</p> <p>Tissus : Il y a une différence entre les tissus RaphaëlU et ceux de Collab. Il s'agit du 50/50 prérétrécits. Ce n'est pas la même qualité, mais les prix sont en conséquence.</p> <p>Délai : il sera possible de se décider en avril, au plus tard début mai. Pour l'avoir avant la rentrée scolaire, la première fenêtre de commande doit avoir lieu au mois de mai. C'est non échangeables et non remboursables. Il pourrait y avoir des échantillons à EGV pour voir les grandeurs.</p> <p>Au niveau des pantalons, EGV se trouve entre deux, soit entre l'uniforme complet et le demi-uniforme. La vente de pantalon n'était pas très forte, mais pas trop faible non plus. C'est une décision à prendre pour EGV selon les besoins.</p> <p>Discussion à la suite du départ de Mesdames Hattem et Juneau :</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>Nous allons attendre les échantillons pour voir ce qui sera fait. Couleurs/modèles.</p> <p>Il est évident qu'une cohabitation des différents uniformes sera nécessaire pendant quelques années pour éviter des changements coûteux aux parents.</p>
<b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Ordre du jour	<p>L'ordre du jour est lu et approuvé.</p> <p><b>Proposé par Madiama Ndaye, secondé par Bahria El Mchaadar. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</b></p>
<b>5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion</b>	Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024	<p>Aucun commentaire sur le compte-rendu du 23 janvier 2024.</p> <p><b>Proposé par Kamel Zerrouki, secondé par Kiléka Coulibaly. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</b></p>
<b>6. Mot de la présidente</b>		<p><u>Revoir les règles de la régie interne (Lieu des réunions et ordre du jour)</u></p> <p>Il y a eu des modifications aux dispositions législatives applicables à la tenue d'un Conseil d'établissement.</p> <p>Au niveau de la tenue des réunions, il faut qu'il y ait au moins une personne au lieu physique déterminé pour la rencontre. Seules les réunions « hybrides » ou en présentielles sont donc possibles. Les réunions doivent demeurer publiques, donc le lieu de l'école est celui qui devrait être retenu pour permettre aux parents d'assister aux CÉ s'ils le souhaitent.</p> <p>L'option hybride pourrait être retenue pour permettre aux membres d'être à distance lorsque c'est préférable pour eux. Cela permet une certaine flexibilité.</p> <p>Le lieu des réunions qui sera retenu est l'école (Pavillon principal), mais la possibilité du virtuel demeurera en vigueur lorsque requis.</p> <p>Il y a aussi un changement pour la transmission de l'ordre du jour préalablement à une réunion, qui passe de 4 à 7 jours.</p> <p>Madame Coulibaly a transmis une proposition de modifications aux règles de Régie Interne pour intégrer ces modifications :</p> <p><b>ARTICLE 5</b></p>

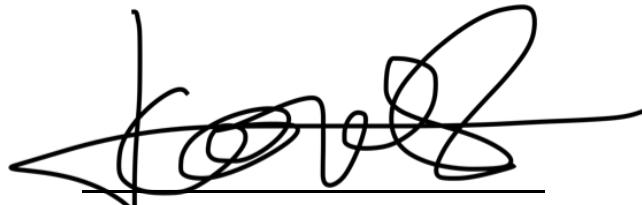
ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>5.1 L'ordre du jour est à la fois un avis de convocation et envoyé à tous les membres dans les <b>sept (7)</b> jours qui précèdent l'assemblée.</p> <p>Ajout d'un 5.4 <u>Mode de tenue des réunions</u></p> <p>Le conseil d'établissement privilégie les réunions en personnes pour faciliter les échanges. Toutefois, les membres peuvent y assister en mode virtuel sur demande. Conformément à la loi de l'instruction publique, au moins un membre du conseil d'établissement ou le directeur de l'école doit toutefois être physiquement présent à l'établissement pour chaque séance.</p>

<b>7. Mot de la direction</b>		
<b>7.1 Prévision de la clientèle 2024-2025</b>		<p>À la fin de la période régulière d'inscription (30 janvier 2024), il est à prévoir qu'il y aura une baisse de clientèle.</p> <p>35 élèves sont inscrits au préscolaire (donc deux groupes), alors que cette année, il y a quatre groupes.</p> <p>Il y aura une classe de 1<sup>ère</sup> année de plus pour la rentrée 2024.</p> <p>Il y aura une classe combinée au troisième cycle.</p> <p>Compte tenu de la modification de la convention collective, il y aura des changements sur le mode de fonctionnement par rapport aux années antérieures. Selon les prévisions, il y aura deux enseignantes en surplus au niveau du préscolaire, mais il y a un départ à la retraite au niveau de la 6<sup>e</sup> année, donc un poste vacant.</p>
<b>7.2 Projet éducatif : nouvelle ligne du temps</b>		<p>Les rencontres visant à établir les moyens pour atteindre les objectifs du Projet éducatif ont été annulées en raison de la grève.</p> <p>Compte tenu de cette situation, il y aura des rencontres informelles par équipe/cycle qui devront être tenues pour déterminer les moyens visant l'atteinte des objectifs du Projet éducatif.</p> <p>Les moyens seront donc soumis au CÉ au mois de juin.</p>
<b>7.3 Tutorat</b>		<p>Le programme de rattrapage, de tutorat et de co-enseignement a été reçu très positivement de la part des enseignants et du personnel du service de garde.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>Compte tenu des contraintes liées à l'ancienneté, un horaire a été établi à compter de cette semaine (26 février 2024).</p> <p>Le personnel et les élèves sont très motivés.</p> <p>Aide à la classe : Offert par le service de garde.</p> <p>Tutorat : par l'enseignant, en heures additionnelles.</p> <p>Co-enseignement : un enseignant qui en aide un autre pendant une période libre.</p> <p>Les trois modes d'aide sont disponibles et actuellement en place à l'école.</p>
<b>7.4 Suivi du budget de l'école</b>		<p>Le document résumant le sommaire du budget sera envoyé par courriel aux membres du CÉ.</p> <p>L'école est dans une bonne situation au niveau budgétaire, aucun déficit en vue d'ici la fin de l'année.</p> <p>Le service de garde est toutefois déficitaire pour le moment en raison de retards de paiement : des rappels sont faits.</p> <p>Le budget « Opération Solidarité » sera utilisé en partie pour payer des salaires pour des services additionnels, notamment au niveau des orthopédagogues et des enseignants additionnels.</p> <p>Il devrait y avoir des surplus dans les « Allocations supplémentaires » qui pourront être reportés à l'année prochaine.</p> <p>Globalement, l'école est en bonne situation financière et les surplus seront utilisés pour supporter le personnel et les élèves ou seront reportés à l'année prochaine.</p>
<b>7.5 Programmation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur (Approbation)</b>		<p>Certaines sorties plus populaires semblent difficiles à réserver en raison du manque de places – En raison des moyens de pression, il y a eu un goulot d'étranglement au niveau des demandes pour les sorties. Cela a causé des manques de disponibilités d'activités, de sites ou de transport. Ce sera donc à suivre puisque certains enseignants peinent à trouver des sorties à faire avec leurs élèves.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
<b>Mots des représentants</b>		
<b>8. Mot du représentant des enseignants</b>		Aucun représentant n'est présent.
<b>9. Mot de la représentante des professionnelles</b>		Aucune représentante n'est présente.
<b>10. Mot de la représentante du personnel de soutien</b>		Aucun représentant n'est présent. Le concierge de soir en actuellement en congé maladie. Il a un remplaçant pour le moment.
<b>11. Mot du technicien du service de garde</b>		Les intervenants du service de garde sont en train de travailler sur une plateforme éducative afin de contribuer aux objectifs du projet éducatif et de la lutte contre l'intimidation et la violence.  Par exemple, au niveau du Projet éducatif, les éducatrices ont développé une bibliothèque au service de garde pour contribuer au développement de la littératie des enfants.  Les éducatrices mettent également en place des activités sociales dans le but de contribuer à la lutte contre l'intimidation et contre la violence verbale, le but étant de développer les habiletés sociales et de résolution de conflits des enfants.  Vendredi dernier, les intervenants du service de garde et service de ont souligné le départ à la retraite de Madame Francine Savard. Elle quitte le 1 <sup>er</sup> mars. C'était une formidable soirée bien méritée pour Madame Francine qui est appréciée de tous.
<b>12. Mot du représentant de la communauté</b>		Aucun représentant de la communauté n'est présent.  Madame Coulibaly demande si des démarches ont été faites pour que le policier(ère) communautaire participe au CÉ comme membre de la communauté. Madame Morais indique que compte tenu de leurs horaires, ce sera probablement difficile. Madame Morais informe toutefois les membres qu'un budget sera disponible pour engager des ICS. À suivre. Nous espérons tous qu'une ICS sera disponible sous peu.
<b>13. Mot de la représentante au CSSDM</b>		Le Comité de parents a déposé un avis à la fin janvier 2024 au sujet de la sécurité routière aux abords de l'école. Ce sujet est donc à suivre.  Madame Coulibaly a abordé la conseillère municipale du quartier pour participer au CÉ du mois d'avril. Elle attend des nouvelles de sa part.  Un parent a été désigné sur le CA du Comité de parents pour combler le poste vacant.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>Une consultation a eu lieu sur le renouvellement des projets particuliers de certaines écoles. Historiquement, ces demandes sont acceptées vu la connaissance plus fine des CÉ sur les besoins de leur propre école.</p> <p>Le Comité de parents est public, les membres sont invités à se présenter s'ils sont curieux de voir comment ces réunions se déroulent.</p>
<b>14. Questions diverses</b>		<p>Monsieur Arnouts demande si les parents peuvent être mis à contribution pour l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Madame Morais explique que le budget octroyé pour les livres doit obligatoirement être dépensé, avec plusieurs contraintes en termes de lieux d'achat et de types de livres à acheter. Ainsi, ce sont les bibliothécaires du CSSDM qui s'occupent des achats de livres pour l'école en prenant en considération les titres disponibles à l'école et les contraintes réglementaires.</p> <p>Les parents peuvent offrir des livres à l'école, mais il serait préférable de passer par les enseignants à cet égard qui seront certainement intéressés à les acquérir pour la bibliothèque de leur classe.</p>
<b>15. Parole du public</b>		Aucun représentant du public n'est présent.
<b>16. Date de la prochaine rencontre</b>		Mardi le 21 mars 2024 à 18h30, à l'école
<b>17. Levée de l'assemblée</b>		Levée de l'assemblée à 20h07.



Kiléka Coulibaly, présidente



Marie-Claude Martel, secrétaire



France Morais, directrice